

Le pâturage ovin itinérant : un allié précieux pour préserver les espaces naturels de l'Allier

Depuis 2016, le Conseil départemental de l'Allier a recours au pâturage ovin itinérant pour assurer l'entretien de tout ou partie d'espaces naturels remarquables. Cette méthode douce et écologique contribue à préserver la biodiversité tout en maintenant des paysages ouverts favorables à de nombreuses espèces animales et végétales.

Un troupeau au service de la nature

Actuellement, le site de Chavennes à Avermes accueille un troupeau de **210 brebis et 10 béliers**. Ces animaux, issus principalement de croisements entre races rustiques telles que la Rava et la Lacaune, sont particulièrement adaptés à l'entretien extensif des milieux naturels.

Habituées à évoluer dans des environnements variés, les brebis consomment aussi bien les graminées que les légumineuses, les fleurs sauvages, les jeunes pousses d'arbustes, les ronces, le lierre, les roseaux ou encore le feuillage de certaines essences d'arbres présentes en bordure de l'Allier.

Le troupeau est conduit par **Caroline Ancher**, bergère de 55 ans. Après une première carrière dans l'industrie comme manager, elle a choisi de se reconvertir afin d'exercer une activité indépendante, au contact du vivant et de son environnement. Elle est accompagnée de ses chiens de conduite Border Collie, notamment Micky et River, qui participent à la gestion quotidienne du troupeau.

Un patrimoine naturel exceptionnel aux portes de Moulins

Le Département est gestionnaire de l'Espace naturel sensible des Coquetteaux depuis 2006, premier site labellisé ENS de l'Allier. Depuis 2023, son action s'est élargie au site de Chavennes, des Verdiaux et du Franc-Bord des Verdiaux, dans le cadre d'une démarche globale de préservation des milieux alluviaux inscrite au Contrat territorial du Val d'Allier alluvial.

Ces secteurs abritent des habitats naturels rares à l'échelle européenne :

- pelouses sèches alluviales ;
- prairies alluviales ;
- zones humides ;
- boisements alluviaux à bois tendres et à bois durs

L'ensemble de ces milieux bénéficie d'une protection au titre du réseau Natura 2000.

Une biodiversité remarquable

Ces espaces naturels constituent des refuges pour toutes sortes d'espèces, dont quelques une rares et protégées :

Mammifères

- Castor d'Europe ;
- Loutre d'Europe.

Oiseaux

- Balbuzard pêcheur ;
- Sterne pierregarin ;
- Sterne naine ;
- Guêpier d'Europe.

Insectes

- Gomphe serpentin ;
- Leste des bois ;
- Oedipode aigue-marine ;
- Criquet rouge-queue.

Amphibiens et reptiles

- Grenouille agile ;
- Crapaud calamite ;
- Couleuvre helvétique ;
- Lézard à deux raies.

167 hectares entretenus naturellement

Le pâturage ovin itinérant est aujourd'hui déployé sur plusieurs sites gérés par le Département :

- Chavennes : 50 hectares ;
- Les Coqueteaux : 62 hectares ;
- Le Franc-Bord des Verdiaux : 28 hectares ;
- Les Verdiaux : 27 hectares.

Au total, ce sont **167 hectares de milieux naturels alluviaux** qui bénéficient de cet entretien écologique.

Le Département travaille avec Caroline Ancher depuis 2021. Initialement expérimenté sur les Coqueteaux de 2016 à 2020, le dispositif a progressivement été étendu à l'ensemble des sites alluviaux gérés par la collectivité.

Chaque année, entre 18 et 20 semaines de pâturage ovin itinérant sont programmées pour un coût global de **15 420 € TTC**, permettant d'assurer une gestion durable de ces espaces naturels tout en favorisant la biodiversité.

Par cette démarche, le Conseil départemental de l'Allier confirme son engagement en faveur de la préservation des milieux naturels et de la transition écologique.